

COMPOSITION DE GÉOGRAPHIE

ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

Adrien BAYSSE-LAINE (CNRS Alpes), **Romain LECONTE** (Université de Paris), **Julien MIGOZZI** (University of Oxford), **Alice NIKOLLI** (Université de Pau et des Pays de l'Adour) et **Amandine SPIRE** (Université de Paris)

Coefficient : 3

Durée : 6h

Sujet : Accueillir les migrants

Le jury a corrigé 294 copies. Les notes sont comprises entre 1 (6 copies) et 20 (2 copies), la moyenne s'établit à 9,67, la médiane à 10 et l'écart-type à 4,04. Dans un souci d'harmonisation avec les autres disciplines, 17,7 % des copies obtiennent une note supérieure ou égale à 14 et 4,8 % à 17. Ainsi, 23 des 62 admissibles avaient choisi l'option de géographie à l'écrit. Très peu de copies inachevées ou expédiées ont été rendues.

Le sujet invitait à caractériser et à analyser les relations qu'établissent avec les migrants les acteurs des territoires de transit, d'accueil et de retour des migrations. Les institutions, groupes sociaux et individus (qui sont parfois eux-mêmes des migrants) de ces territoires produisent une grande diversité d'espaces d'accueil et de très nombreux lieux (de transport, commerciaux, culturels, résidentiels, de travail, etc.) sont transformés en raison de l'arrivée ou du passage des migrants. Au-delà de la médiatique hospitalité de certaines sociétés envers les « bons » réfugiés, le sujet permettait de questionner dans la durée les effets de l'accueil et les processus d'exclusion et d'inclusion. Il devait conduire à aborder à différentes échelles les différenciations entre espaces ruraux et urbains, centraux et périphériques, des Nords et des Suds pour questionner les processus de mise en (in)visibilité des migrants. De la sorte, il requérait une finesse de problématisation proprement géographique.

Le rapport revient d'abord sur la démarche d'ensemble (caractère géographique du raisonnement, structuration du propos, référencement et neutralité axiologique), puis sur l'introduction (problématisation, définition des termes du sujet), ensuite sur le développement et se clôt par quelques remarques sur les productions graphiques.

Les candidat·es ont rencontré des difficultés à produire une réflexion géographique : les formes et structures spatiales restent souvent le parent pauvre de l'analyse. Le jury est conscient que les préparacionnaires B/L étudient intensément la sociologie, l'économie et l'histoire et que peu d'heures sont, en comparaison, dédiées à la préparation du thème de l'écrit de géographie. Néanmoins, les étudiant·es apprennent aussi au sein de cette formation que chaque SHS a sa perspective propre, ses notions centrales, sa terminologie. Par exemple, les géographes connaissent les échelles petite/moyenne/grande ou locale/régionale/nationale/mondiale, tandis que ce sont les sociologues et économistes qui parlent d'échelles micro/méso/macro. Toutes peuvent traiter d'objets communs, en

posant toutefois à leur propos des questions différentes. Trop souvent, pourtant, des copies contiennent des lectures psychologiques, sociologiques, économiques, politistes ou historiques qui occupent beaucoup de place (parfois une sous-partie, si ce n'est plus). Les accroches historiques (sur la Grèce antique) ou philosophiques (citation de Kant) sont à éviter autant que possible. Si les réflexions peuvent tout à fait s'appuyer sur des travaux non géographiques, il est préférable de ne pas citer plus de sociologues que de géographes, comme l'ont fait certaines copies, ou de choisir, quand il s'agit de traiter des migrations villes/campagnes en Inde, Landy plutôt que Duflo et Banerjee. Notons néanmoins qu'une très bonne copie a su utiliser le concept de marché pour montrer comment l'accueil par l'Etat et l'accueil par le marché se combinaient dans un territoire donné.

Plus précisément, un préalable est de mettre l'espace et/ou le territoire au centre du questionnement. Aborder « Accueillir les migrants » en géographe, c'est questionner en quoi cette notion d'accueil pose question en géographie : Qu'est-ce que la géographie nous apprend du processus d'accueil ? Quels sont les lieux convoqués, pourquoi eux et pas d'autres ? Quelles temporalités ressortent et quand ce processus d'accueil prend-il fin ? Il était possible de décliner les implications géographiques du processus d'accueil, qui est un moment possible de l'arrivée sur un territoire, en abordant notamment ce qui conduit à faire une place ou à rendre possible l'appropriation du territoire, à en partager l'usage.

Rappelons peut-être qu'une lecture géographique ne se limite pas à la comparaison de cas situés dans divers pays du monde. Au-delà du seul cadre de ce sujet, les trois principaux concepts paradigmatiques de la géographie contemporaine sont le territoire, l'espace et l'environnement. D'autres notions de base qui permettent souvent de bâtir une argumentation spatialisée, notamment dans l'analyse des exemples, sont l'échelle, le lieu, le paysage et la région (à ce titre, citons une copie qui a distingué la vallée de la Roya comme *territoire* d'accueil et Vintimille comme *lieu* de refoulement). Enfin, de nombreuses copies ont aussi analysé le sujet au prisme des transformations contemporaines majeures que sont la mondialisation¹ et l'urbanisation, en oubliant néanmoins bien souvent le changement climatique.

Les meilleures copies ont ainsi su faire dialoguer les échelles et leurs acteurs (les deux termes renvoyant bien à des réalités différentes), depuis l'espace domestique jusqu'aux flux mondiaux, en passant par les bâtiments des consulats, les quartiers ethniques, les régions (notamment frontalières), les pays et les zones de libre circulation. Elles ont aussi avancé des conceptions nuancées des grands découpages du monde que sont les Nord et les Suds (dont on rappellera que la limite n'est pas une frontière et ne correspond pas à l'Equateur), l'urbain et le rural. Le raisonnement à différents niveaux scalaires pourrait être encore plus convoqué, par exemple pour structurer la réflexion au sein même d'une partie de la copie. Pour ce qui est du traitement des acteurs, le jury a regretté que les enjeux de pouvoir qui structurent leurs relations n'aient pas été plus exploités pour révéler les tensions propres aux processus d'accueil des migrants. Trop de copies ont par ailleurs oublié de nommer et de catégoriser précisément ces acteurs, ou d'en décrire concrètement l'action.

Un autre point relatif à la démarche d'ensemble de l'exercice est l'importance de rendre claire la structuration du propos : on évalue d'autant plus facilement une copie qu'il est simple et rapide de comprendre comment elle est organisée. Un plan à deux niveaux annoncés explicitement et de manière synthétique constitue à ce titre une bonne pratique : les parties sont annoncées et distinguées en fin d'introduction (certaines copies le font au moyen de chiffres romains entre parenthèses), de même pour les sous-parties au début de chaque partie. Ces chapeaux doivent rester courts : ce sont bien la richesse de la réflexion et la clarté du propos qui fondent la qualité d'une dissertation. Rappelons par ailleurs que le propos demandé constitue un exercice argumentatif, qui se construit étape par étape au fil de la copie :

¹ Parfois trop souvent réduite à des définitions héritées des années 1990 autour de l'essor des NTIC et de l'apparition d'un village global : une définition plus actualisée de la mondialisation est possible et souhaitable pour construire un raisonnement géographique.

au contraire, de nombreuses copies développent plusieurs idées dans un même paragraphe par association d'idées. Mieux vaut ne pas tout dire mais de manière organisée. Dans le même ordre d'idée, il faut apporter du soin à la mise en page : la lisibilité de l'écriture et l'aération de la copie (sauts de lignes, alinéas, étoiles, etc.) stimulent la bienveillance du jury.

Le jury est ensuite attentif à l'équilibre des parties et a relevé trop de troisièmes parties bâclées, ce qui a pesé sur la notation. Par ailleurs, les plans en deux parties ou deux sous-parties par partie se sont bien souvent révélés décevants au vu de l'esprit de l'exercice et le jury encourage les candidat·es à préférer une organisation en trois parties et huit ou neuf sous-parties.

Revenons désormais rapidement sur l'utilisation des références, qui doit être raisonnée. De nombreux·ses candidat·es ont fait preuve d'une érudition impressionnante, mais tout est affaire de mesure et citer 42 auteur·trices (comme l'a fait une copie, qui réussissait également à citer 13 auteur·trices en amont de son premier exemple...) est excessif : un exemple vaut s'il est développé et qu'on peut y lire une réflexion géographique, ce que le *name dropping* empêche. De même, il est inutile de citer la revue dans laquelle un article a été publié ou son titre complet : la date et l'auteur suffisent le plus souvent. Les candidat·es pourront ainsi se libérer un peu de mémoire tout au long de l'année pour des aspects probablement plus importants.

Pour clore ce propos sur la démarche d'ensemble, rappelons l'exigence de neutralité axiologique de la dissertation. Il est nécessaire d'éviter les jugements hâtifs ou peu informés et de proscrire les formules essentialisantes, telle que « *La ville offre au migrant [...]* » (emphase ajoutée), alors qu'une diversité de villes accueillent une diversité de migrant·es. Il ne s'agissait en effet pas de décerner des labels de « bon » ou « mauvais » accueil aux cas étudiés, en prenant pour point de départ des idées acquises, par exemple que « l'on devrait accueillir ». Le propos doit être guidé par une réflexion scientifique, dans lequel les valeurs humanistes ont certes toute leur place, *a fortiori* pour pointer du doigt des structures racistes, xénophobes ou inégalitaires. Il ne s'agit ni d'opter pour une science aveugle, ni de tomber dans un optimisme béat.

L'introduction constitue un élément fondamental de chaque copie, qui détermine en bonne partie l'appréciation de l'ensemble. Elle doit cibler les enjeux du sujet, en évitant les longueurs afin que le fil directeur se dégage aisément. Le jury tient à féliciter les beaux efforts de définition des termes du sujet qui ont été fournis par certain·es candidat·es, même si le terme « accueil » a plus souvent été travaillé que celui de « migrants », pour lequel on était en droit d'attendre la mention d'une très grande diversité en fonction de l'origine géographique, des statuts socio-économique et juridique, de l'âge ou encore du genre. De bonnes copies ont cherché à distinguer l'accueil de notions proches, comme la tolérance ou l'arrivée, même si on peut déplorer que nombre de copies aient traité plus de notions périphériques (par exemple l'idée, la promesse ou le projet de l'accueil dans le façonnement des projets migratoires) que de l'accueil. Ce souci de précision doit être maintenu tout au long de la copie et on peut regretter que les notions de « migrants illégaux/ clandestins », « crise migratoire » ou « migrations environnementales/ climatiques » aient été trop peu précisées. De même, trop de copies traitent des territoires d'arrivée sans questionner explicitement le lien à l'accueil. Rappelons aussi que la définition des termes du sujet n'est pas une fin en soi, mais permet de problématiser le sujet : par exemple, la plupart des copies ont distingué « migrants internationaux » et « migrants internes » mais peu expliquaient les implications de cette distinction vis-à-vis du terme « accueillir ».

L'autre aspect de l'introduction à travailler est la problématisation, c'est-à-dire la justification de l'intérêt de traiter le sujet, qui débouche sur la formulation d'une question. Cette dernière prend la forme d'une phrase interrogative (directe ou indirecte) et non d'un faisceau de questions au sein duquel le jury a parfois du mal à distinguer celle qui guide le raisonnement. Rien ne sert de vouloir tout y dire de manière exagérément alambiquée, ni d'y annoncer le plan : la problématique doit être courte et claire,

sans être trop plate pour autant. Pour illustrer ces conseils, soulignons par exemple que le sujet n'invitait pas à développer un raisonnement dialectique sur l'intégration et le rejet des migrants, mais plutôt par exemple, comme l'ont proposé certaines copies convaincantes, de mettre en regard l'hospitalité et le contrôle.

De la lecture des développements, le jury retient des enseignements à la fois génériques et plus intimement liés au traitement du sujet de cette année. Soulignons d'abord que les copies commençant par un cadrage général (où sont accueillis les migrants, à toutes les échelles) et non par le petit bout de la lorgnette (à partir de cas très locaux ou très spécifiques) ont été tout à fait appréciées. Rappelons aussi que la langue est dans l'ensemble de bonne facture, mais que la formulation des nuances et oppositions peut encore progresser : plutôt que de recourir aux maladroits « ou non » et « ou pas », il faudrait verbaliser ces contrastes, en expliquer les motifs et conséquences. De même, on peut éviter de se contenter de dire que « quelque chose ne va pas de soi » : il s'agit bien d'expliquer, de nommer la complexité plutôt que de l'éviter.

Commençons par deux points où les attentes du jury ont été dépassées. De bonnes copies ont ainsi mis en avant l'agentivité des migrants, en montrant certes comment ces derniers sont accueillis, mais aussi comment ils se font accueillir, voire s'accueillent mutuellement. A cet égard, des exemples de familles multi-situées auraient pu être utilisés plus souvent. Quelques copies ont aussi prêté une attention documentée à l'accueil différencié de populations dans un même espace/pays.

Ensuite, trois manières de confiner au hors-sujet ont été relevées. D'abord, des éléments sur le « non-accueil » répartis dans la copie ou formant une sous-partie étaient tout à fait bienvenus, mais y consacrer une partie entière était souvent disproportionné. Ensuite, questionner l'intégration comme un accueil sur le temps long s'est parfois révélé tout à fait intéressant, mais les copies qui y ont consacré plus d'une sous-partie ont souvent perdu de vue la question de l'accueil. Enfin, l'analyse des politiques migratoires et du rôle plus large des États faisait partie du sujet, mais y consacrer plus du tiers, voire de la moitié de la copie empêchait de traiter d'autres aspects centraux. Par ailleurs, certaines copies se limitaient dans ce cas à une opposition entre l'idéal assimilationniste français et le multiculturalisme britannique et nord-américain, sans réelle prise de recul. De plus, l'État devenait souvent dans ces copies un acteur doté d'une volonté immanente sans que soit prise la peine de le décomposer, ou parfois même de le distinguer explicitement du pays. L'État n'est pas un acteur monolithique et il peut être intéressant de préciser à quel niveau d'analyse on se place pour démêler les rationalités sous-jacentes : l'État central, les collectivités locales, les agences paraétatiques, les sociétés privées ou associations prestataires de services, par exemple. Soulignons à propos des niveaux spatiaux infra-étatiques que les catégories françaises (région, département, intercommunalité, commune) ne sont pas universelles et qu'il faut bien les contextualiser, ou utiliser des termes plus génériques. Le même traitement homogénéisant s'appliquait également parfois aux ONG.

De plus, des disparités spatiales apparaissent dans le choix des exemples, avec une prédominance des migrations internationales (voire des seules migrations précaires ou de réfugié-es) vers l'Europe et l'Amérique du Nord, au détriment notamment des migrations entre campagnes et villes, notamment dans les pays du Sud. Trop peu de copies sont revenues sur les stratégies de territoires visant à accueillir des migrants, qu'il s'agisse de territoires ruraux du Nord en dépeuplement ou de pays instrumentalisant un stock de migrant-es comme un outil géopolitique. Les migrations environnementales ont également été très peu mentionnées, alors que la question de l'accueil de populations dont le territoire disparaît, par exemple, sous les flots, est d'actualité.

Acquérir une pensée critique en deux ans après le baccalauréat n'est pas chose aisée, le jury en est conscient. Il est néanmoins étonnant que les mots « néolibéralisme » ou « capitalisme » ne soient jamais utilisés dans les copies. Ces termes ne sont pas « militants », comme pourrait le laisser entendre

le bruit de fond médiatique actuel, mais sont au contraire utiles pour analyser des structures politiques et sociales contemporaines. Ils sont de fait des objets d'études importants au sein des sciences sociales et de la géographie. A l'inverse, si les candidat·es se sont volontiers emparé du concept de droit à la ville, elles et ils en ont souvent fait une expression fourre-tout pour justifier toute analyse sociale sur l'urbain, sans réellement l'utiliser comme une notion opératoire et précise.

Enfin, peu de propos problématiques ont été relevés. C'est plus un certain manque de recul sur les débats politiques et médiatiques que le jury souhaite pointer. Les énormités sont également rares : par exemple, non, les migrant·es d'Amérique centrale ne se rendent pas aux Etats-Unis en sous-marin.

Enfin, des productions graphiques soignées et adaptées sont attendues. Le jury s'est étonné que beaucoup de croquis soient faibles sur le fond et/ou discutables sur la forme et encourage donc à une meilleure prise en compte des croquis comme des outils au service de l'argumentation. Pour autant, un croquis ne peut pas se substituer à l'exemple d'une sous-partie comme on le voit dans certaines copies.

Parmi les croquis à l'échelle locale, certains se contentent de localiser, ce qui apporte peu de valeur ajoutée à la copie. Un exemple récurrent a été celui du plan d'organisation interne d'un camp de réfugiés indiquant dortoirs, sanitaires et distributions alimentaires. Plus rares mais tout aussi peu valorisés ont été les croquis de synthèse en forme de table des matières, localisant tous les exemples utilisés dans la copie, avec des légendes, titres et sous-titres souvent interminables et qui nuisent à l'idée de synthèse que doit atteindre le croquis.

Idéalement, le message d'un croquis se comprend avant de consulter la légende, ce qui est trop rarement le cas. Le recours à un croquis a du sens si sa conception transmet visuellement une information : un effet de regroupement, de dispersion, de coupure, de hiérarchisation que la sémiologie graphique permet de faire apparaître. La légende doit être construite dans cette direction-là. Dans le meilleur des cas, la légende sera construite en trois temps : localiser des phénomènes, les relier entre eux et dégager des types d'espaces produits par les deux premières séries de données.

Rappelons enfin que les illustrations doivent être appelées dans le texte et que les légendes cursives ne sont le plus souvent guère utiles.

Pour finir, le jury souhaite transmettre tous ses encouragements aux préparateur·trices et aux étudiant·es pour la préparation du nouveau thème.